

# FO

N°9

Elections professionnelles 2011

Toujours critiqué,  
Souvent imité  
Jamais égalé !

CHSCT

Le rôle du CHSCT est de contribuer à la protection des salariés en termes de sécurité et de santé physique et mentale. Il contribue à l'amélioration des conditions de travail et veille au respect des textes législatifs et réglementaires.

Il travaille avec les organismes extérieurs tels que l'inspection du travail ou la CRAM.

Cette instance est donc essentielle pour les salariés.

Les délégués FO sont attachés à la faire fonctionner correctement et interviennent régulièrement sur le terrain.

Depuis les dernières élections en 2009, FO assume la responsabilité du secrétariat. Notre principale démarche a été de mettre de la transparence dans le fonctionnement du CHSCT car auparavant les problèmes étaient filtrés, voir étouffés, par le duo Direction-secrétaire. Nous avons également établi une relation normale et Constructive avec l'inspecteur du travail et la CRAM.

Nous pensons avoir fait notre travail correctement et nous espérons le renouveler si le résultat des élections le permet.

VOTEZ FORCE OUVRIERE